

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mardi 21 novembre 2017 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 13/11/2017

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Daniel Cottin, Ronan Maray, Stéphanie Cornet, Philippe Mahé, Brigitte Louarn, Prosper Amossé, Dominique Léon, Anita Cussonneau, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Sylvie Ollivier, Régis De Barmon, Christiane Monvoisin.

PROCURATION : Marie-Thérèse Panhéleux a donné procuration à Philippe Mahé
Véronique Parois a donné procuration à Yvon Mahé
Christine Gicquel a donné procuration à Jérôme Ricordel

SECRETAIRE DE SÉANCE : Ronan Maray

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 octobre 2017 :

Vote favorable à l'unanimité.

2- Tarifs assainissement 2018:

Rapporteur Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la revalorisation du montant de la redevance d'assainissement pour l'année 2018, à savoir 0.5521€ (part proportionnelle) et 34.89€ (part fixe), et de Transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet, à M. le Directeur de la Nantaise des Eaux et à M. le Receveur municipal.

Vote à l'unanimité

3- Création de poste Service culturel:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition de création de poste d'assistant de conservation à temps complet, de modifier ainsi le tableau des emplois, et d'inscrire au budget 2018 les crédits correspondants.

Vote à l'unanimité

4- Cimetière : concessions perpétuelles carré B:

Rapporteur : Cécile Marchand

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. Le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions en état d'abandon (ci-dessous), et donne mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

| N° Concession | Nom-Prénom |
|---------------|--------------------------|
| B 22 | M. Lemoine Emile |
| B 37 | Mme Bouvron Marie |
| B 40 | Mme Nottrel Marguerite |
| B 46 | Mme Fleury Rosalie |
| B 51 | Inconnue |
| B 54 | M. Dupé Jean-Baptiste |
| B 58 | Mme Guigand Eugénie |
| B 65 | Mme Guiho |
| B 70 | Inconnue |
| B 73 | M. Bocquel Jean-Baptiste |
| B 82 | M. Guiho-Saffray Marcel |
| B 113 | M. Villouze Louis |
| B 122 | M. Gougeon Louis |
| B 133 | Mme Chauvel Marie |
| B 134 | M. Touloup |
| B 135 | M. Héron Joseph |
| B 148 | M. Foquereau Gaston |
| B 153 | Mme Ricordel Marguerite |
| B 157 | M. Derenes Pierre |
| B 158 | M. Chauvel Nicolas |
| B 168 | Mme Guiho Eugénie |
| B 176 | M. Dequilbec Evariste |
| B 178 | M. Gouilloux Albert |
| B 182 | M. Heuzé Emile |
| B 183 | M. Simon Prosper |

Vote à l'unanimité

5- Avis sur la semaine de 4.5 jours Ecole publique :

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au retour de la semaine des 4 jours pour l'école maternelle et élémentaire publique, demande à ce que ce changement soit effectif à compter de la rentrée 2018-2019, et transmet la présente délibération à Mme la Directrice des Services Départementaux de l'éducation nationale, à l'inspectrice Académique, à M. le Directeur de l'école publique.

Vote à l'unanimité (9 pour et 10 abstentions : Daniel Cottin, Philippe Mahé, Prosper Amossé, Stéphanie Cornet Sylvie Olivier, Christiane Monvoisin, Christine Gicquel, Jérôme Ricordel, Régis de Barmon, Ronan Maray).

6- SIAEP : Nouveaux statuts:

Rapporteur : Philippe Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la modification des statuts du SIAEP de la région de Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois au 1^{er} janvier 2018 en actant de l'adhésion au Syndicat de la communauté de communes du Pays de Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois pour les 8 communes suivantes : Crossac, Dréfféac, Guenrouët, Missillac, Pontchâteau, Saint-Gildas-des-Bois, Sainte-Reine-de-Bretagne, Séverac, et la transformation du syndicat intercommunal en Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la région de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois ».

Vote à l'unanimité

6- CCPR : Approbation du rapport Commission Locale d'évaluation des Transferts de charges

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le rapport de la Commission d'évaluation des transferts de charges du 26 septembre 2017, de notifier à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Redon la décision du conseil municipal, de prendre acte de l'impact pour les communes concernées sur le montant de l'attribution de compensation à compter de 2018, et d'autoriser Monsieur le Maire à remplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité

7- CCPR : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

8-comptes-rendus de commissions et délégations:

Décisions du Maire :

Décision n°2017-10 relative à l'acceptation de la proposition du cabinet Groupama pour l'assurance dommage ouvrage ainsi que les options supplémentaires, complété par l'assurance Tous risques chantier.

Décision n°2017-11 relative à la convention de mise à disposition du terrain multisports à une association extérieure.

Commission Centre Bourg :

Les candidatures pour participer à la commission extra-municipale sont à adresser en Mairie jusqu'au 15/01/2018. Un article du prochain bulletin municipal reprendra cette information.

Commission Tourisme :

La commission a travaillé sur les prochains tarifs 2018.

Le local à vélos est en cours de construction, auprès de la Maison du Canal.

Commission Culture :

Programmation culturelle de la Forge en cours. Il y aura 9 RDV sur 2018 avec entre 12 et 14 artistes locaux différents et à destination de toute la population (petite enfance à adulte).

Ce vendredi, une conférence sur l'agriculture est notamment prévu à la Forge.

CME :

Le CME a organisé une action à la piscine, le 18/11/17. Il y a eu 16 enfants participants. Très bon retour.

Le 01/12/2017 : Election du CME

Le 12/12/2017 : Réunion plénière du nouveau CME.

Commission communication :

Les articles du prochain bulletin sont à rendre pour le 24/11/17.

Commission environnement et agricole :

Réunion le 13/12/2017 à 20h.

Informations diverses :

Téléthon : le 10/12/2017

Marché de Noël : Les 16 et 17/12/2017

Vœux du Maire : le 05/01/2018 à 19h.

Le Maire clôt le conseil à 22h15

Le Maire / Yvon MAHE



Prochain conseil municipal : 20/12/2017 à 20h00